

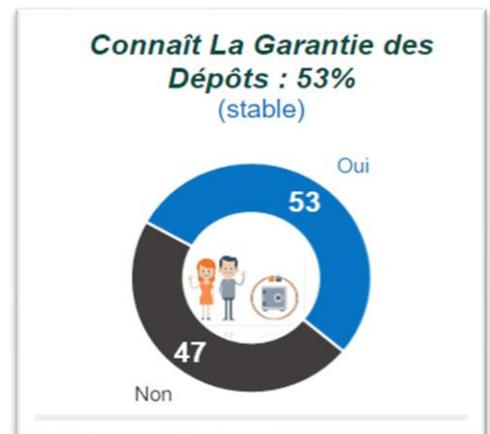
Les résultats de la 6^{ème} campagne du baromètre Harris Interactive montrent un niveau de confiance envers le secteur bancaire qui reste élevé et une progression de la notoriété du FGDR et de la garantie des dépôts.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a mesuré pour la sixième année consécutive la connaissance des Français sur la garantie des dépôts et le FGDR. Cette enquête, réalisée par l'institut Harris Interactive fin mai 2021, mesure aussi la connaissance des produits et montants couverts et du délai d'indemnisation.

PLUS DE LA MOITIÉ DES FRANÇAIS CONNAÎT LA GARANTIE DES DÉPÔTS

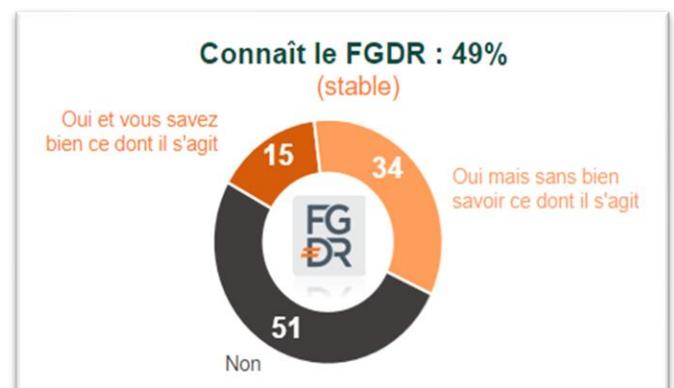
La garantie des dépôts est à présent connue par 53 % des Français, (stable depuis 2020 et +9 points par rapport à 2016).

- 61 % des Français savent que leurs comptes courants sont couverts. Les autres produits couverts (comptes et plans d'épargne sur livret ou livrets jeunes) sont moins cités.
- Un quart des Français (25 %) identifie le montant maximal d'indemnisation de 100 000 € par client et par banque (+2 points par rapport à 2020).
- Mais seuls 9% des Français savent que le délai d'indemnisation en cas de faillite bancaire est de 7 jours ouvrables (+1 point par rapport à 2020).



DÉSORMAIS PRESQUE LA MOITIÉ DES FRANÇAIS CONNAÎT LE FGDR

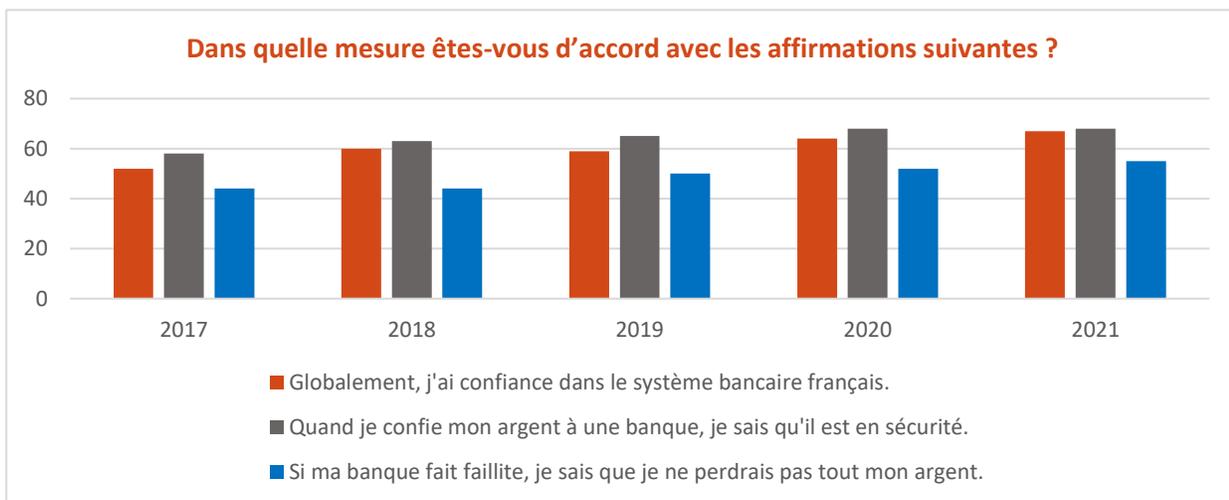
- 49% des Français disent connaître le FGDR, un score stable par rapport à 2020 mais en progression continue sur 5 ans : +23 points par rapport à 2016.
- Les Français connaissant le FGDR le qualifient de rassurant à 80 %, fiable à 80 %, et solide à 78 %.
- Le rôle précis du FGDR reste encore peu connu avec 15 % des Français qui savent bien ce dont il s'agit (+1 point).



LE NIVEAU DE CONFIANCE ENVERS LE SYSTÈME BANCAIRE EST ÉLEVÉ ET CONTINUE DE PROGRESSER

Les indicateurs de confiance envers le secteur bancaire sont en progression continue depuis la 1^{ère} édition du baromètre en 2016, malgré un contexte sanitaire et économique incertain sous l'effet de la Covid-19 :

- **67 % des Français déclarent avoir confiance dans le système bancaire** (+3 points par rapport à 2020 et +18 points par rapport à 2016) ;
- **68 % se disent confiants lorsqu'ils confient leur argent à une banque** (stable par rapport à 2020 et +9 points sur 5 ans) ;
- **et 55 % disent savoir de ne pas perdre tout leur argent en cas de faillite de leur banque** (+3 points par rapport à 2020, +15 points sur 5 ans).



« Les résultats du baromètre 2021, dans une période toujours marquée par la pandémie, soulignent que la confiance des Français envers notre système bancaire continue de progresser. Cette confiance honore le secteur comme ses autorités de régulation, en même temps qu'elle invite le FGDR à redoubler d'efforts au service de sa mission : protéger les clients des banques et les en informer, afin de contribuer toujours davantage à la stabilité du système bancaire français » souligne Thierry Dissaux, Président du directoire du FGDR.

Ce baromètre a été réalisé par Harris Interactive sur la base d'une étude en ligne menée auprès d'un échantillon représentatif des Français, composé de 2 025 personnes, âgées de 18 ans et plus, du 17 mai au 9 juin 2021. L'étude sera reconduite en 2022.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le FGDR a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou prestataire de services d'investissements. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, il intervient à la demande des autorités de supervision du secteur bancaire et financier soit en amont, en intervention préventive ou de « résolution » des crises bancaires, soit en indemnisation au moment de la défaillance d'un établissement. Il couvre 453 établissements bancaires et financiers au 31/12/2020 et gère trois mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions.

Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur-clé au service de la stabilité du système bancaire français.

CONTACT : Sylvie Godron-Derozières – FGDR

Charley Dubois – Cabinet CLAI

sderozieres@garantiedesdepots.fr

fgdr@clai2.com

T +33 (0)1 58 18 38 01 / Mobile + 33 (0)6 71 31 21 22

T +33 (0)1 44 69 30 37 / Mobile +33 (0)7 78 41 39 74



FONDS DE GARANTIE
DES DÉPÔTS ET
DE RÉSOLUTION

Site web FGDR: www.garantiedesdepots.fr